

À propos des noms collectifs

Autor(en): **Flaux, Nelly**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **63 (1999)**

Heft 251-252

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-400007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

À PROPOS DES NOMS COLLECTIFS^(*)

1. Introduction

La spécificité des noms collectifs (N col.), têt reconnue dans la tradition grammaticale, reste incomplètement déterminée⁽¹⁾. Je me propose dans cet article de revenir sur quelques caractéristiques de cette classe de substantifs, afin de montrer qu'il s'agit de noms désignant fondamentalement des individus (collectifs) d'un type particulier, dont la spécificité par rapport à la série des noms occupant une position intermédiaire entre eux et les noms de matières, ne peut être saisie qu'en considérant le type de clôture des éléments rassemblés. Comme l'a rappelé Husserl, un individu collectif ne se réduit pas à la somme de ses parties; encore faut-il s'interroger sur ce qui caractérise en propre, du point de vue linguistique, le

(*) Je remercie Danièle Van de Velde pour ses critiques et ses suggestions, ainsi que Georges Kleiber. Merci également à Guillemette Tison pour son aide matérielle. Mon texte était achevé lorsque j'ai eu connaissance de l'article de M. Lecolle, «Noms collectifs et méronymie», *Cahiers de grammaire*, n° 23, 1998, pp. 41-65.

(1) Citons entre autres C. Maupas (1618), 1973 p. 56, F.-S. Régnier-Desmarais (1706), 1973 p. 178, C. Du Marsais (1729), 1977 p. 194 et (1729-1756), 1987 pp. 347-348, G. Guillaume (1919), 1975 pp. 101-102, O. Jespersen (1924), 1971 pp. 269-271 et N. Furukawa (1977). Pour une récapitulation quasi exhaustive, voir S. Aliquot-Suengas (1996). Citons encore A. Borillo (1996), J. Dubois et F. Dubois-Charlier (1996), N. Flaux (1997 b, 1998 a et b), M. Lecolle (1997). Pour une approche morphologique des N col., on se reportera à S. Aliquot-Suengas (1996) ainsi qu'à M. Temple (1996) et à E. Lecomte (1997). Une abondante littérature d'inspiration logico-sémantique existe sur les N col., dont on pourra se faire une idée en consultant notamment U. Schwertel (1993) et R. Schwarzschild (1996). L'étude des N col. met en cause, naturellement, différents types de relations parties / tout sur lesquels existe aussi une très abondante littérature, dont le numéro 7 de la revue *Faits de langue* (1996) donne un aperçu. Voir notamment l'article d'A. Jackiewicz.

Pour d'autres caractéristiques sélectionnelles en rapport avec le sens pluriel des N col., voir A. Borillo (1996) et N. Flaux (1998 a et b). A. Borillo évoque en outre la compatibilité des N col. avec les prédicats dits de compositionnalité (*se composer de*) et la possibilité pour les N col. de garder leur statut nominal lorsque le deuxième nom est lui-même précédé d'un N DET (*un bouquet d'une douzaine de roses*).

«moment d'unité» – pour reprendre les termes husserliens – qui le distingue des autres types d'individus.

A été également vite reconnue l'aptitude de certains noms non collectifs à fonctionner comme tels (*Paris vote à droite / A la fin du match, le stade s'est répandu sur la pelouse*). Cependant, l'établissement des classes de noms concernées et la mise à jour des mécanismes sémantiques réglant la polysémie ne sont pas encore complètement élucidés. Cet article vise également à apporter quelques précisions sur ce point.

2. Les noms collectifs

On peut définir les N col. comme des noms dénotant des entités composées de parties distinctes préalablement constituées, homogènes entre elles, mais autonomes et hétérogènes par rapport au tout⁽²⁾. Ces noms, employés au singulier, peuvent être arguments de prédicats qui exigent le pluriel, comme le rappellent les contrastes suivants:

*On a dispersé les lycéens / On a dispersé la foule / *On a dispersé le lycéen*

*Les lycéens se sont rassemblés dans la cour / La foule s'est rassemblée dans la cour / *Le lycéen s'est rassemblé dans la cour*⁽³⁾.

2.1. Caractéristiques

Les noms d'individus collectifs ont en commun avec les noms d'individus «atomiques», pour reprendre la terminologie de F. Landmann (1996), d'admettre le passage au pluriel sans altération sémantique: *un bouquet / des bouquets* comme *un vélo / des vélos* (A. Borillo 1996 et N. Flaux 1997 et 1998 a et b). Ceci les distingue des noms de matières (noms concrets de substances continues) qui, soit n'admettent pas le plu-

(2) Cette définition, plus «étroite» que la plupart des définitions habituelles, se justifie par le parti pris qui est le mien de corrélérer forme et sens, *cf. infra*.

(3) L'emploi des N col. comme N DET a fait l'objet de nombreuses études. Pour une synthèse, voir C. Benninger (1997). La construction commune aux N DET et à certains N col. explique les nombreuses confusions entre les deux classes (voir par exemple C. Michaux (1992) et P.-A. Buvet (1994)). La distinction n'était pas vraiment claire chez Jespersen (1924); elle reste implicite chez J.-C. Milner (1978). M. Gross (1977) l'établit avec plus de clarté mais n'accorde pas une grande place aux N col. en tant que tels. Par ailleurs l'idée que les groupes nominaux complexes se laissent systématiquement analyser en «nom tête» et nom «déterminant» ou «spécifieur» et / ou nom «complément» ou «modifieur» soulève de nombreuses difficultés. Sur ce point, voir D. Van de Velde (1995) et N. Flaux et D. Van de Velde (à paraître).

riel, soit l'admettent avec une acception «métonymique» (irrégulière), ou «générique» (régulière) *i.e.* dénotant diverses espèces. Ainsi, mis au pluriel, le nom *ivoires* signifie soit, par métonymie, «statuettes» – ou «objets en ivoire» –, soit «espèces d'ivoire»; mais *argents* a pour seule signification courante «espèces d'argent». La clôture constitutive de la notion d'individu a pour conséquence que les N col. partagent avec les noms d'individus atomiques ce qu'on peut appeler la propriété de «référence cumulative hétérogène» (ajouter un bouquet à un bouquet donne – ou plutôt *peut donner* – deux bouquets, tout comme ajouter un vélo à un vélo donne – *nécessairement* – deux vélos), alors que les N de matières se caractérisent par le principe opposé bien connu de «référence cumulative homogène». Cependant les individus dénotés par les N col. ne sont pas tout à fait de même nature que les individus purement atomiques.

Avant de préciser ces différences, rappelons encore que les N col. ont en commun avec les noms désignant des totalités constituées de parties homogènes entre elles mais non autonomes (*livre, train, chapelet*), d'entrer dans une structure binominale comportant le nom des parties constitutives en première position et celui du tout en seconde (*les fleurs du bouquet, les arbres de la forêt* comme *les wagons du train, les pages du livre*); mais qu'ils se distinguent nettement de ces derniers en ce qu'ils acceptent, seuls, la structure binominale en *de* avec le nom du tout en première position et le nom des parties constitutives en seconde – éventuellement suivi d'un terme modifieur: *ton bouquet de fleurs (séchées) / la forêt d'arbres séculaires* vs **le train de wagons à moitié démolis / *ce livre de pages (jaunies)*. L'homogénéité des entités dénotées par les noms *train* et *livre* est en réalité toute relative, comme le montre le fait qu'à la différence des noms désignant des tous absolument homogènes, ces noms acceptent des compléments adnominaux en *à* (*un livre à couverture rouge* vs **un bouquet à fleurs rouges*). C'est que les pages sont bien des éléments constitutifs du tout qu'est un livre, mais qu'elles ne sont pas les seules, tandis que les fleurs sont les uniques constituants du bouquet en tant que tel. Si l'on veut évoquer une partie non constitutive du bouquet, l'emploi d'un complément adnominal en *à* est à la rigueur possible (? *un bouquet à papier d'emballage sophistiqué / ? un troupeau à cloches sonores*) mais ces emplois sont peu naturels; on préfère généralement la préposition *avec* suivie ou non d'un déterminant (*un bouquet avec (un) emballage sophistiqué / un troupeau avec des cloches sonores*).

Rappelons par ailleurs que, lorsqu'ils ne sont pas tête de syntagme, *i.e.* lorsqu'ils fonctionnent comme des noms de quantité (N DET), les N col. sont toujours interprétés de manière métaphorique (*une armée de*

fourmis / un essaim de mendiants / une foule de microbes / une forêt de mâts).

La différence entre l'individualité des collectifs et celle des entités atomiques se manifeste sémantiquement dans le fait que certains prédicats relatifs à la taille des individus ne prennent pas le même sens selon les noms qui dénotent les uns et les autres: *un homme grand* est un homme de haute taille, *un grand comité* est un comité nombreux; *un grand troupeau* est un troupeau qui compte une quantité importante de bêtes et non des bêtes de taille élevée. De même *un comité important* n'est pas forcément composé de membres «importants» mais il rassemble à coup sûr des individus nombreux; et *un gros bouquet* ne compte pas nécessairement des fleurs qui sont grosses, mais assurément celles-ci sont en nombre élevé.

Rappelons, du point de vue syntaxique (N. Flaux, 1998 a), qu'un N col. peut, comme un nom d'objet individuel, être complété par un nom de mesure (*un bouquet de vingt roses / une armée de 3000 hommes / un poulet de deux kilos*): les unités constitutives préconstituées fonctionnent avec les N col. comme unités de mesure, mais ces mêmes unités de mesure ne peuvent servir à déterminer le N col., alors que c'est le cas pour les noms d'individus, du moins pour les noms d'individus comestibles, et plus largement pour tous les noms d'individus qui font partie de ce qu'on peut appeler «l'aire de prédation des hommes» (**dix fleurs de bouquet vs deux kilos de poulet / un quintal de pommes de pin*).

Autre différence: les N col. et les noms d'individus atomiques peuvent être suivis de *de* et d'un nom sans déterminant (*une table de bois / un bouquet de roses*), complément qui ne peut faire l'objet d'un détachement interrogatif (**De quoi as-tu acheté une table? / *De quoi as-tu acheté un bouquet?*), mais seuls les N col. acceptent la mise en question du complément (*Un bouquet de quoi? – de roses vs *Une table de quoi? – de bois*) alors que seuls les noms d'individus atomiques admettent l'alternance de préposition (*une table de bois / une table en bois vs un bouquet de fleurs / *un bouquet en roses*⁽⁴⁾).

L'aptitude à signifier un concept est *a priori* indépendante de la compréhension: *animal* a une autonomie conceptuelle égale à celle de *teckel* bien que sa compréhension soit très inférieure, *i.e.* réunisse beaucoup moins d'«attributs». Tout nom «véritable» est donc conceptuellement auto-

(4) Sur l'alternance *de / en*, voir I. Tamba (1983) et D. Van de Velde (1995).

nome. Mais à la différence des noms de purs individus, les N col ne sont pas complètement indépendants, dans la mesure où ils entretiennent des relations lexicalement déterminées avec les noms correspondant aux membres des collections qu'ils dénotent: une forêt rassemble forcément des arbres, un régiment des soldats, etc. Si les N col. «génériques» sont, comme on le dit parfois, des noms dénotant des ensembles de membres quelconques, quel est leur contenu? Le fait que de tels noms fonctionnent systématiquement comme noms de quantité *sans effet métaphorique* conduit à penser qu'ils sont peut-être des noms de quantité (N DET) susceptibles de s'employer comme des N col. dans des contextes appropriés. Les emplois apparemment «absolus» ne doivent pas induire en erreur: si un énoncé comme *Paul a observé la classe* semble naturel, c'est qu'il figure dans un contexte où il est question d'élèves. Par ailleurs, il est clair que dans une suite telle que *Paul a emmené des touristes visiter la ville. Le groupe est très sympathique*, le syntagme *le groupe* désigne le groupe des touristes emmenés en visite par Paul. Les N col. servant à désigner des tous dont les parties sont toujours spécifiées, il n'est donc pas sûr qu'on puisse isoler une sous-classe de N col. «génériques»⁽⁵⁾; ceux que l'on cite comme tels généralement sont des noms de quantité c'est-à-dire des noms dénués de contenu conceptuel autonome, comme le signale l'impossibilité de leur assigner hors contexte une interprétation stable (?? *J'ai rencontré un groupe* / ?? *Il faut partir d'un ensemble* / ?? *Personne ne connaît (cette classe + cette collection)*), sauf pour les trois premiers noms, lorsqu'ils renvoient au vocabulaire de la logique et des mathématiques.

2.2. «Fusion» et «scissiparité»

A la différence des vélos, des bouquets mis ensemble *peuvent* constituer *un plus grand* bouquet; de même, deux comités qui s'unissent fusionnent en un plus grand. Les limites individuelles des collectifs sont donc effaçables; le verbe *fusionner*, du reste, ne semble compatible qu'avec des N col. comme l'indiquent les contrastes suivants:

Les deux armées ont fusionné / **Les deux généraux ont fusionné*
Les classes où l'on enseigne le grec ont fusionné depuis longtemps /
 * *Les professeurs de grec ont fusionné depuis longtemps*
Au printemps on fera fusionner les troupeaux en un seul / **Au printemps on fera fusionner les chiens de troupeau en un seul.*

(5) J'ai, pour ma part, assez longtemps hésité sur ce point (N. Flaux 1998 a et à paraître).

Un principe, qu'on peut appeler «principe de fusion»⁽⁶⁾, opère donc; la raison en est que les éléments de la collection étant des individus semblables entre eux, l'individu qu'ils constituent est entouré comme d'une «enveloppe» moins résistante que celle de l'individu correspondant à une entité non collective. Une table ne peut «fusionner» avec une autre car, constituée de parties hétérogènes entre elles, elle est protégée par une frontière totalement imperméable; les parties étant non autonomes les unes par rapport aux autres, on ne peut concevoir que l'adjonction d'une partie à une autre, même réitérée un nombre important de fois, puisse aboutir à la constitution d'un objet correspondant au tout. Au contraire, les individus collectifs, tout en constituant de vrais tous, peuvent se construire par adjonction successive: en ajoutant une fleur à une fleur puis encore une autre, etc. on peut former un bouquet. En tant que tel un bouquet, une forêt, n'ont pas de *forme* propre, contrairement à une table. Du reste, on ne parle guère de la *forme d'un bouquet* ou ni de celle *d'une forêt*; la forme vague que présentent certains d'entre eux résulte du mode de rassemblement des unités constitutives (*essaim, chevelure*). Une table en revanche a une forme, qu'elle doit garder. On en a une preuve⁽⁷⁾ dans l'existence, pour les noms d'objets dotés d'une forme, de compléments adnominaux en *à* introduisant la mention d'une partie hétérogène (*table à trois pieds, chandelier à sept branches, lit à baldaquin*). Mais lorsque les parties du tout sont homogènes entre elles, ce complément n'est plus possible (**un bouquet à vingt roses / *un comité à cinq cents membres*).

Le processus inverse de la «fusion» ne s'effectue pas non plus de manière analogue. A la différence de ce qui se passe avec les noms d'individus atomiques, la division des individus collectifs peut passer par une – ou plusieurs – étape(s) intermédiaire(s); ainsi la scission d'un comité peut aboutir à deux comités, chacun étant susceptible éventuellement de se diviser à son tour; on parle de *la division d'une armée, d'un troupeau, d'un comité, d'une classe d'élèves, d'un bouquet*, etc. Les entités qui résultent de ce processus sont alors des individus – collectifs eux aussi –, de même nature que le tout, mais *plus petits*. Bien entendu, le nombre d'étapes possibles dépend de l'ampleur du collectif «de départ» et de sa nature, parfois également de conditions extra-linguistiques: un bouquet peut n'être composé que de deux ou trois fleurs; et l'on connaît des comités qui regroupent moins d'une dizaine de personnes. Cette propriété, que

(6) *Fusion* n'est pas à prendre au sens où J.-F. Bordron (1991) emploie ce terme.

(7) Voir B. Bosredon et I. Tamba (1991), P. Cadiot (1993) et D. Van de Velde (1995).

j'ai rapprochée du phénomène de «scissiparité» (N. Flaux, 1998 a) – scissiparité relative, il faut le dire, puisque la division du même au même n'est pas indéfinie –, rapproche les N col. des pluralités indéfinies (à la différence des matières, dont le principe de division est sans limite) mais elle les en distingue, puisque les parties ultimes des pluralités indéfinies portent systématiquement le même nom que le groupe de départ, étant, elles, de même nature que le tout. Si elle n'est pas observable avec *tous* les N col., c'est pour des raisons empiriques: il est impossible – ou à tout le moins difficile – de diviser de manière «naturelle» une chevelure ou un plumage en deux (chevelures ou plumages). A nouveau, c'est la perméabilité de la frontière qui est en cause. Si l'on franchit celle d'un pur objet en en ôtant une partie, on porte forcément atteinte à l'intégrité du tout puisque les parties ne sont pas homogènes entre elles: chacune tient une place indispensable. Ce n'est pas le cas avec les individus collectifs: les parties étant homogènes ou visées comme telles, la suppression de l'une d'elles – ou de plusieurs – n'entame pas l'intégrité de l'ensemble.

Les totalités «homogènes» que sont les livres, les trains, etc. peuvent à la rigueur être soumises à la «fusion» (*rassembler deux livres en un seul / faire deux trains à partir d'un seul*) ou à la «scissiparité» (*diviser un livre en deux / partager un train en deux*); mais la clôture reste forte car les parties, homogènes, ne sont pas autonomes: elles ont donc du mal à se (re)composer.

L'étape ultime de la division des individus collectifs a pour terme la restitution de leur pleine individualité aux différentes parties constitutives. La différence avec les autres noms (noms de totalités hétérogènes comme *table* ou *vélo* et noms de totalités «homogènes» comme *livre* ou *train*) est marquée linguistiquement, entre autres, par les conditions d'emploi de l'anaphore pronominale⁽⁸⁾ lorsque le N col. dénote une collection d'êtres humains:

*Dans la famille de Paul ils votent tous à droite
Pierre a réuni le comité; ils l'ont tout de suite élu président
Je n'aime pas l'école: elles / ils m'embêtent tout le temps !⁽⁹⁾*

(8) La reprise par *ils* après un nom collectif «humain» avait été notée par Jespersen (1924). Voir A. Borillo (1996) et N. Flaux (1998 a et b).

(9) Les deux pronoms sont possibles si l'on envisage le cas des écoles non mixtes d'autrefois. La neutralisation du genre justifie à elle seule l'emploi du masculin lorsque les classes sont composées d'enfants des deux sexes. Sur «*ils* collectif», voir G. Kleiber (1992).

Que les membres d'un collectif conservent ou récupèrent mieux leur individualité lorsqu'il s'agit d'humains n'est pas pour étonner; ni non plus le fait que l'individualité du collectif soit alors plus forte, au point que la clôture «fait barrière» (cf. N. Flaux 1998 a) à certains prédicats exprimant des qualités physiques: à *un bouquet rouge / un bouquet rouge et rose, un bouquet presque tout blanc* s'opposent **un comité blond* (A. Borillo 1996), **un comité blond et brun, *un comité presque tout bronzé*.

2.3. Les traits animé et humain

Les traits «animé» et «humain» sont incontestablement responsables d'une certaine hétérogénéité sémantique de la classe des N col. En effet, les membres d'un collectif animé et *a fortiori* humain jouissent d'une autonomie beaucoup plus importante que celle des membres des collectifs non animés. Ainsi s'opposent *Ces deux locataires ont changé de comité et? Ces trois fleurs ont changé de bouquet*.

D'où aussi, – on l'a vu –, le fait que certains types de propriétés physiques des membres inanimés soient prédicables du tout (si les fleurs d'un bouquet sont blanches, on peut dire que *le bouquet est blanc*, si certaines sont blanches et d'autres rouges, que *le bouquet est rouge et blanc*), ce qui n'est pas le cas avec les membres d'un collectif animé. Si les membres d'un jury ont tous les cheveux blonds, on hésitera à dire que *le jury est blond* et encore plus que *le jury a les yeux verts* si tous les membres ont les yeux verts. A la rigueur, on acceptera *Le jury est pâle* si les membres ont tous mauvaise mine... En bref, la «barrière» ne fonctionne pas de la même façon selon que l'on a affaire à un collectif animé ou inanimé. Les rapports qu'entretiennent entre eux les membres d'un collectif inanimé ne peuvent pas être de même nature que ceux qu'entretiennent les membres d'un collectif animé, comme cela a souvent été signalé⁽¹⁰⁾. On a rappelé que seuls les collectifs humains peuvent donner lieu à la reprise anaphorique par *ils* collectif; c'est également le cas avec le «pronom» *chacun*:

*Le comité s'est dissous; chacun s'en est allé plein d'amertume
?? Le berger a dispersé le troupeau; chacun bêlait à qui mieux mieux
On a rassemblé sans mal le troupeau: chaque animal portait une cloche
*Paul lui a offert un bouquet; chacune a une odeur délicate
Paul lui a offert un bouquet; chaque fleur a une odeur délicate⁽¹¹⁾.*

(10) A la suite de D.A. Cruse (1986) notamment.

(11) Sur *chaque* et *chacun*, voir N. Flaux et D. Van de Velde (1997).

À la différence des individus collectifs inanimés, les individus collectifs animés et plus encore les individus collectifs humains peuvent présenter une structure interne hiérarchisée (tous les membres d'un comité n'ont pas le même statut, ni ceux d'un orchestre); mais la langue en fait volontiers abstraction, si bien que deux types d'anaphores associatives se rencontrent:

*Un nouvel orchestre s'est formé; les musiciens sont tous des amateurs
Me croiriez-vous? Un nouvel orchestre s'est formé. Le chef est une femme!
On a croisé un troupeau sur la route; les moutons se bousculaient pour rentrer
On a croisé un troupeau sur la route; le bélier s'était cassé la patte.*

À défaut de structure hiérarchisée de manière autonome, les individus collectifs inanimés peuvent se prêter au repérage d'éléments à statut privilégié; d'où les anaphores suivantes:

*On m'a offert un bouquet mais les fleurs sont pour la plupart fanées
Je viens de cueillir un bouquet; la plus épanouie est une rose.*

À ces différences près, les N col. animés ou humains ne semblent pas constituer une sous-classe grammaticalement distincte des autres.

2.4. Clôture et trait + comptable

La clôture qui constitue l'individualité des collections est, on l'a vu, «perméable» en raison de la nature homogène des parties; d'une certaine manière, le nom *bouquet* équivaut à *des fleurs*; or *des fleurs*⁽¹²⁾ correspond à un ensemble absolument indéterminé de fleurs, dont tout ce que l'on sait est qu'elles sont plus d'une; et c'est bien pourquoi on peut agrandir indéfiniment un bouquet avant de «passer» à un autre bouquet, ou diviser plusieurs fois une armée ou un comité. Cependant, cette clôture, bien que perméable, est réelle; à preuve, le comportement des N col. avec les déterminants de la discontinuité: leur distribution ne se distingue guère de celles des noms de purs individus.

Employé avec un nom d'individu atomique, *chaque* peut désigner un objet particulier ou une espèce. Ainsi *chaque vélo*, dans un contexte approprié, signifie ou bien «un vélo particulier» ou bien «une sorte de vélo». Par contre, avec les noms de matières, les deux interprétations ne

(12) Sur *des*, voir D. Van de Velde (1995, 1996 et 1997 a et b) et G. Kleiber (1998 a). Pour une bibliographie abondante et récente sur le partitif, voir L. Bosveld-de Smet (1998 et à paraître) et A. Carlier (à paraître).

sont pas possibles; *chaque eau* ne peut vouloir dire que «chaque sorte d'eau». Or les N col. admettent les deux interprétations («individu» / «sorte»), comme le rappellent les exemples suivants:

Chaque orchestre a regagné sa place
Chaque (type de) orchestre a sa conception de la musique⁽¹³⁾
Chaque bouquet a été remis à son destinataire
Chaque (type de) bouquet a son charme, ceux qui comportent des fleurs rares comme ceux que l'on fait avec les fleurs des champs
Chaque assemblée a voté pour son candidat
Chaque (type de) assemblée a son mode de scrutin.

Tout, qui requiert un contexte exclusivement générique (**Tout vélo a été rangé*) est, lui aussi, ouvert à deux interprétations, tant avec un nom dénotant un pur individu qu'avec un nom désignant une collection:

Tout vélo a ses points faibles, le tien comme le mien
Tout vélo a ses points faibles: les vélos de ville, comme les VTT
Tout vélo a ses points faibles: le vélo de ville comme le VVT
Toute armée a besoin d'un chef, l'armée française comme les autres
Toute armée a besoin d'un chef, l'armée de terre comme l'armée de l'air
Toute armée a besoin d'un chef, les armées de terre comme les armées de l'air.

À l'inverse, avec un nom de matière (*toute eau*), seule est possible l'interprétation «n'importe quelle sorte».

Placé devant un nom d'individu atomique, le déterminant complexe *un autre* admet également deux interprétations. Dans *Montre-moi un autre vélo*, *un autre vélo* peut signifier «un vélo d'une espèce différente de celle à laquelle appartient celui que j'ai sous les yeux» ou «un vélo distinct mais de la même espèce». Mais *un autre* n'est possible devant un nom de matière qu'avec le sens «sorte de». Dans *Donne-moi une autre eau*, *une autre eau* signifie «une autre sorte d'eau» ou – par «métonymie» – «une autre bouteille» ou «un autre verre (etc.) d'eau». Or on constate à nouveau que les N col. acceptent les deux lectures. *Un autre bouquet* peut désigner un bouquet de la même espèce ou un bouquet d'une espèce différente; de même *un autre orchestre*:

Donne-moi un autre bouquet; le genre de celui-ci ne convient pas
Donne-moi un autre bouquet: le deuxième sera pour Marie
Paul fait partie de La Grande Ecurie du Roi; son amie joue dans un autre orchestre
Ce morceau peut être interprété par un orchestre symphonique ou par un autre.

(13) Cet exemple admet les deux interprétations.

Il en va naturellement ainsi pour l'interprétation du déterminant complexe *le même*⁽¹⁴⁾. On ne peut pas dire de deux personnes qu'*elles boivent la même eau* sauf s'il est question de variétés d'eaux, alors que *la même poupée* peut désigner ou bien deux individus ou bien un et un seul. Les N col. sont, eux aussi, ouverts aux deux interprétations:

Paul et Marie ont reçu le même bouquet
Paul et Marie effeuillent le même bouquet
Paul et Marie font partie du même orchestre
Nous avons ici le même orchestre que chez vous
Le même troupeau traverse la route tous les jours
Le même troupeau se nourrit de maïs ici mais ne le supporte pas sous un climat tropical.

L'étude de la distribution de *aucun* donne des résultats semblables. Comme *aucun vélo*, *aucun bouquet* peut être mis en rapport avec un individu ou une espèce (*aucun bouquet ne me plaît*); mais *aucune eau* ne peut «viser» qu'une espèce.

La distribution des déterminants constituerait un critère clair pour séparer les N col. des autres si tous refusaient de manière absolue l'emploi du partitif. Or tel n'est pas le cas. Des noms incontestablement collectifs comme *famille* ou *forêt* peuvent se rencontrer précédés du partitif; et pourtant ils possèdent par ailleurs les caractéristiques formelles des N col.: la structure binominale à complément «spécificateur» (*une forêt de chênes ancestraux / une famille d'universitaires prétentieux*), l'interprétation systématiquement métaphorique de l'emploi quantitatif (*Il y en avait toute une forêt, de piliers / On a en a acheté des familles, de logiciels*), qui va de pair avec l'impossibilité de faire correspondre à une question en *combien* une réponse comportant le N col.:

Combien avez-vous admiré de piliers? – **Toute une forêt*
Combien y a-t-il de logiciels disponibles ici? – **Des familles entières.*

La clôture des N col. n'entraîne donc pas automatiquement le trait + comptable. Si la plupart des N col. sont comptables, il en existe qui sont tantôt + comptables, tantôt non comptables: ce sont les N col. «mixtes».

2.5. Noms collectifs «mixtes»

À côté des noms purement collectifs, caractérisés formellement par leur incompatibilité absolue avec le partitif, on note en effet l'existence de noms d'individus collectifs susceptibles d'être précédés soit du partitif *sans*

(14) Sur ce point, voir Marleen Van Peteghem (1997 a et b).

aucun effet de massification, soit d'un déterminant de la discontinuité, cette alternance ne s'accompagnant pas d'une véritable altération de sens (*forêt, famille, foule...*). Certes, les conditions d'emploi ne sont pas strictement identiques; ainsi, le partitif semble légèrement meilleur en contexte modalisé qu'en contexte «neutre», alors que les autres déterminants sont indifférents à cette variation:

? *J'ai traversé de la forêt / Il faut traverser de la forêt*
J'ai traversé une forêt / Il faut traverser (une forêt + plusieurs forêts).

C'est qu'en contexte modalisé, l'idée de continuité impliquée par l'emploi du partitif n'entre en conflit avec rien puisque le procès est envisagé hors de toute réalisation; le passé composé impliquant des limites (aspect perfectif), on conçoit, en revanche, que dans un contexte non modalisé le partitif ne soit pas perçu comme aussi naturel. Ces contraintes disparaissent avec l'extracteur existentiel:

Près de la ville, il y a (une forêt + de la forêt)
Il y a (une forêt + de la forêt) à traverser pour atteindre le village.

Parmi les noms collectifs «mixtes», se distinguent par plusieurs particularités de comportement les cas de *famille* et de *monde*⁽¹⁵⁾.

Famille peut désigner un groupe de personnes apparentées présenté en lien avec le sujet de l'énonciation ou en lien avec un argument de la proposition. L'emploi du partitif est alors possible: il abolit la clôture, nie l'unité du groupe. On observe que la reprise anaphorique se fait par le pronom *ils* collectif plutôt que par le pronom «accordé» avec l'antécédent, *elle*:

J'ai de la famille en Normandie. Ils habitent au bord de la mer / ?? Elle habite au bord de la mer.
Paul reçoit de la famille ce soir. Ils vont encore se disputer / ?? Elle va encore se disputer.

Avec un déterminant autre que le partitif, c'est l'ensemble du groupe qui est visé. La reprise anaphorique admet alors aussi bien *elle* que *ils*:

Marie a sa famille en Normandie. Elle habite au bord de la mer / Ils habitent au bord de la mer.

Mais *famille* peut également viser des ensembles clos de personnes apparentées, sans lien avec le sujet de l'énonciation ou avec l'un des argu-

(15) Le français ne possède pas un équivalent morphologique du grec ancien *laos / laoi*. Grammaticalement, le nom *gens* ne peut être rangé parmi les noms collectifs.

ments de la proposition. Alors, le pronom de reprise peut être *elle* au singulier et *elles* au pluriel, *ils* collectif n'étant pas exclu, du moins quand l'antécédent est au singulier.

On a relogé ici une famille. Elle s'est bien habituée / Ils se sont bien habitués.

*On a relogé ici plusieurs familles. Elles se sont bien habituées / *Ils se sont bien habitués.*

Le nom *monde* présente d'autres singularités encore qui, en dépit de son sémantisme, l'éloignent des noms collectifs. D'une part les déterminants de la discontinuité sont exclus, sauf avec un modifieur ou en contexte très fortement intensif ou exclamatif:

*J'ai vu du monde / *J'ai vu un monde / Il y avait un monde fou
Il y avait (un monde + un de ces mondes)!*

mais on peut se demander si *un* est alors vraiment un déterminant de la discontinuité.

Par ailleurs *monde* ne peut pas fonctionner comme nom de quantité:

**Il y en avait un monde*

*Combien y en avait-il? -*Un monde /- *Tout un monde /- *Un monde entier.*

D'autre part, contrairement à *famille*, *monde* n'admet pas le pluriel, sauf à changer profondément de sens. L'anaphore pronominale est alors très difficile, le *ils* collectif étant lui-même un peu étrange:

Nous avons eu du monde en rentrant de la mer. ??? Il roulait prudemment

Nous avons eu du monde en rentrant de la mer. ? Ils roulaient prudemment

Nous avons eu du monde en rentrant de la mer. Ça roulait prudemment.

3. Des noms collectifs aux noms de matières

Entre les noms dont le sens implique clairement la notion de clôture constitutive de l'individualité (atomique ou collective) et ceux qui, non moins clairement, signifient l'absence totale de clôture caractéristique de la matière, parfaitement ou imparfaitement continue, prend place toute une série de noms dont le statut est beaucoup moins clair. Ils correspondent pour partie aux noms que certains linguistes regroupent sous l'appellation de «noms de masses à référence hétérogène»⁽¹⁶⁾. L'idée défendue

(16) Voir notamment G. Kleiber (1990) et B. Wiederspiel (1992).

ici est que parmi ces noms, les uns se rattachent plutôt aux N col. et les autres plutôt aux noms de masse, étant précisé que les noms de masse ou de matières ne correspondent pas tous à des substances strictement continues.

3.1. Collections ouvertes

Tout comme le nom *bouquet* dénote plusieurs fleurs, le nom *meublier* dénote plusieurs meubles. Mais à la différence d'un vrai N col., *meublier* ne vise pas une totalité close. Sauf contexte particulier, *meublier* ne s'emploie pas en général précédé d'un déterminant de la discontinuité (? *J'ai acheté un meublier*); il est nécessaire d'ajouter un modifieur, pour conférer à l'article un sens véritablement quantitatif. En revanche, le partitif est toujours possible:

J'ai acheté du meublier / Il y a du meublier dans cette maison
J'ai acheté un meublier tout neuf (= un ensemble de meubles neufs)
Par héritage, elle a acquis plusieurs meubliers (= plusieurs ensembles de meubles).

Les collections dénotées par des noms comme *meublier*, *vaisselle* ou *argenterie* acceptent de recevoir de l'extérieur une clôture, qu'ils n'ont pas en eux-mêmes; de ce fait, – et ceci les distingue très nettement des N col. «purs» et des N col. «mixtes», ils ne peuvent fonctionner comme noms de quantité même métaphoriquement, car ils ne sauraient introduire eux-mêmes de limites (**toute une vaisselle de N / *un meublier entier de N*)⁽¹⁷⁾. À la différence des N col. «purs» et des N col. «mixtes» également, ils désignent des collections d'individus hétéroclites, plus exactement d'individus n'appartenant pas à la même espèce dernière ou espèce *spécialissime* (N. Flux, 1998 a et b). Si bien qu'on ne trouve pas de séquences telles que **un meublier de chaises anciennes* (vs *un bouquet de roses rouges*) ni non plus **un meublier de tables et de chaises anciennes* (vs *un bouquet de roses et d'œillets*) et que l'anaphore lexicale ne s'effectue pas dans les mêmes conditions. Comparons *un meublier ancien... les chaises* et *un bouquet... les fleurs* : dans le premier cas *les chaises* n'épuise pas, si l'on peut dire, la totalité de l'antécédent puisque *meublier* sert à regrouper différents meubles, pas seulement des chaises. Dans le deuxième, les parties constitutives ultimes étant toutes de même nature – en l'occurrence des fleurs – la reprise anaphorique est complète.

(17) *Tout* est systématiquement possible avec un N DET, comme cela a souvent été remarqué. Sur d'autres emplois de *tout* voir H. Bat-Zeev Shyldkrot (1995) et G. Kleiber (1998 b).

Les noms de collections ouvertes ne correspondent donc pas à de vraies totalités, à des individus au sens strict, un tout étant nécessairement clos. Ils ne correspondent pas non plus à de véritables matières puisque les parties dénotées sont incomplètement homogènes et autonomes: les parties ultimes d'une portion de beurre peuvent être dites *du beurre*; les parties ultimes d'une collection de meubles, ce que dénote le nom *mobilier*, peuvent être dites à la fois *du mobilier* et *des meubles*⁽¹⁸⁾.

3.2. Du côté des noms de «matières discontinues»

Dans la classe des noms dénotant des collections ouvertes, donc dénuées d'individualité propre, on peut être tenté de faire figurer également des noms tels que *bétail*, *gibier*, *valetaille*, *volaille*, *piétaille*, etc. qui visent eux aussi des collections dépourvues de limites intrinsèques et qui ne correspondent pas, pour certains au moins, à des espèces dernières. Cependant, formellement, ces derniers se distinguent encore plus mal des noms de matières: seule la présence d'un modifieur permet, aux uns et aux autres, d'être précédés d'un déterminant de la discontinuité et d'être employés au pluriel⁽¹⁹⁾:

*J'ai acheté (du gibier + *un gibier + un gibier excellent)*

*J'ai acheté (du raisin + *un raisin + un raisin excellent).*

l'interprétation de l'article indéfini pour les uns et pour les autres se laissant exclusivement gloser par «une sorte de».

Seule différence grammaticale entre ces noms et les noms de matières: l'emploi de *combien* et la construction à complément «circonstantiel» de mesure; et encore, la différence d'acceptabilité n'est-elle pas très marquée entre les groupes d'exemples suivants:

? *Combien (de gibier + de volaille + de bétail) faut-il acheter?*

Combien (de raisin + de riz) faut-il acheter?

J'ai acheté pour deux kilos (de riz + de raisin)

? *J'ai acheté pour deux kilos (de volaille + de gibier).*

Comme les noms de matières, ces noms peuvent être déterminés par des noms de mesure exacte (*deux kilos de raisin / deux kilos de gibier*)⁽²⁰⁾

(18) Lorsque la langue ne dispose pas d'un nom spécial pour désigner les individus (*mobilier / meuble*), on a recours à l'expression *pièce de* (*pièce d'argenterie*).

(19) Et encore, certains d'entre eux, comme *bétail*, n'admettent pas, morphologiquement, le singulier – ou du moins l'usage s'y est-il jusqu'à présent refusé.

(20) Sur les conditions d'emploi des noms de mesure exacte (et inexacte), voir D. Le Pesant (1996) et N. Flaux et D. Van de Velde (en préparation).

et sont incompatibles avec les compléments de mesure intégrés dans le groupe nominal (**du raisin de deux kilos / *du gibier de deux kilos*). Il n'y a donc pas vraiment de raison de séparer les uns et les autres, même si la nature animée des unités constitutives du bétail ou du gibier leur confère une autonomie plus grande que celle des parties des matières. En revanche, peut-être parce qu'il s'agit le plus souvent de collections d'êtres animés, la langue utilise souvent ces mêmes noms pour désigner les parties constitutives: *une volaille* désigne un membre de la collection «volaille», de même *une canaille*.

L'étude distributionnelle des déterminants dans leur ensemble ne permet pas de discriminer ces noms des noms de matières (cf. *Pierre et Paul ont mangé (le même riz + la même purée) / Pierre et Paul ont mangé le même gibier*).

En revanche, il convient d'établir, à l'intérieur de la catégorie des noms de matières, une distinction entre les noms de matières strictement continues (liquides, gaz et solides continus «à l'œil nu»⁽²¹⁾ (*marbre, or, terre*) et les noms de «matières discontinues» (noms de solides tels que *riz, raisin, herbe*). Les premiers, ne présentant aucune discontinuité préconstituée, acceptent d'être précédés d'un nom de partie (*un fragment de métal / un morceau de marbre*), du moins s'il s'agit de solides. Les seconds peuvent être précédés d'un nom correspondant aux parties ultimes naturellement distinctes et donc non strictement homogènes au tout (*un grain de riz / un grain de raisin / un brin d'herbe* comme *une tête de bétail / une pièce de vaisselle*); d'où la possibilité d'anaphore associative: *du riz... les grains (J'ai acheté du raisin; les grains sont tous gâtés)*.

Parmi les noms concrets, on peut donc distinguer du point de vue de l'individualité:

– les noms d'individus atomiques; les uns hétérogènes comme *vélo*, les autres «homogènes» comme *livre*⁽²²⁾, dénotent des entités dont la clôture est parfaitement imperméable et qui ne doivent à rien d'autre qu'à elles-mêmes leur individualité, d'où l'effet de «massification» ou plutôt de «multiplication» obtenu quand on fait précéder les noms qui les désignent du partitif (*J'ai vendu du vélo tout l'été / J'ai manipulé du livre pendant tout mon stage*).

(21) Cf. R. Langacker (1987).

(22) On a vu que l'homogénéité était toute relative (*un livre de deux cents pages* comme *un bouquet de vingt roses* mais *un livre à couverture rouge* vs * *un bouquet à fleurs rouges*).

– les noms collectifs «purs» (*bouquet*) et «mixtes» (*forêt*), dont les entités correspondantes se caractérisent par une clôture réelle mais perméable, au point que certains d'entre eux, «les mixtes», peuvent la voir abolie par certains déterminants (*de la forêt* vs **du bouquet / de la famille* vs **du troupeau*).

– les noms de matières, qui visent des entités totalement dépourvues de clôture, de nature soit continue, soit discontinue.

Entre les noms d'individus collectifs et les noms de «matières discontinues», prennent place:

– les noms de collections ouvertes dénuées de clôture, qui tout en présentant les caractéristiques fondamentales des noms de «matières discontinues», se rapprochent des N col. dans la mesure où ils peuvent *dans certaines conditions* désigner des ensembles clos (*mobilier, vaisselle*)

– les noms tels que *gibier, volaille*, qui se confondent à peu près totalement avec les noms de «matières discontinues» en ce qu'ils ne peuvent jamais désigner des entités délimitées. C'est à ces noms qu'il faudrait peut-être réserver l'appellation de «noms de masse à référence hétérogène» ou plutôt «discontinue».

Ce tracé est naturellement très théorique; il s'agit plutôt de «pôles d'attraction» que de frontières étanches, l'usage, c'est-à-dire les usagers, ne cessant de les transgresser, mais dans certaines limites.

4. «Polysémie»⁽²³⁾

Si les N col. fournissent un contingent important à la classe des noms de quantité par «métaphore vive» (*un peuple pointu de clochers gothiques*⁽²⁴⁾ ou plus ou moins lexicalisée (*un escadron de moustiques / une forêt de piliers / un bouquet de compliments*) dans le cadre DET1 N1 DE N2, la classe des N col. s'enrichit elle-même constamment d'un certain nombre d'autres noms. Ceux-ci sont issus d'autres sous-catégories et prennent le statut exclusif de N col., ou bien – le plus souvent – ils présentent une acception collective «par extension» ou par «dérivation»

(23) On n'entrera pas ici dans le débat que suscite la notion de polysémie (cf. G. Kleiber 1999). L'ensemble des faits abordés dans cette partie appellerait des développements importants que je réserve pour une publication ultérieure.

(24) Exemple inspiré de Maupassant. Je n'entrerais pas non plus ici dans le débat soulevé par la métaphore (pour un bilan récent des discussions, voir N. Charbonnel et G. Kleiber, 1999).

(A. Borillo 1996). Il ne sera fait ici état que de la seconde catégorie, la première relevant d'une étude diachronique.

4.1. Les noms propres

Bien qu'ils n'aient pas réellement leur place dans la catégorie des noms, étant beaucoup plus proches des groupes nominaux définis et surtout des pronoms que de ces derniers⁽²⁵⁾, les noms propres seront évoqués ici afin de satisfaire à la tradition, plus vivante que jamais⁽²⁶⁾, qui les considère systématiquement comme une sous-catégorie du nom, à l'instar des noms communs.

4.1.1. Noms propres de personnes

À vrai dire, les patronymes ne fonctionnent pas à eux seuls comme des collectifs. Pour que le nom propre *Durand* soit interprété comme se rapportant à une entité collective, en l'occurrence une famille, une tribu, un clan, il faut qu'il apparaisse précédé du nom *famille* lui-même (ou *tribu*, *clan*, etc.). C'est ce que rappellent les exemples suivants:

La famille Durand s'est rassemblée pour Noël
Les membres de la famille Durand étaient tous présents
Tu connais la famille Durand? Elle habite au coin de la rue / Ils habitent au coin de la rue
La famille Durand a voté écolo comme un seul homme
Je connais la moitié de la famille Durand / ?? une moitié de la famille Durand.

Seuls les patronymes ont cette possibilité; les prénoms mis au pluriel ne peuvent qu'évoquer l'ensemble des *x* qui s'appellent /Np/ (*Les Pierre sont venus / Les Pierre votent à droite*).

Il est une autre façon d'évoquer les groupes d'individus apparentés: c'est d'utiliser les patronymes au pluriel; mais on note alors que les interprétations, si elles impliquent la pluralité, ne sont pas restreintes à l'acceptation «famille»; un syntagme comme *les Durand* vise aussi bien le couple *Durand* que les frères *Durand*, les sœurs *Durand*, les frères et sœurs *Durand*, ou les cousins *Durand*... que l'ensemble de la famille *Durand*. *Les Durand* peut également désigner l'ensemble des *x* qui s'appellent *Durand*, si bien qu'il n'est pas contradictoire de dire, étant donné les conventions extralinguistiques qui gouvernent l'assignation des patro-

(25) Voir N. Flaux 1991 et 1995 et N. Flaux et D. Van de Velde (en préparation).

(26) Voir par exemple *la Grammaire méthodique* (M. Riegel et al.).

nymes *Les Durand ne s'appellent pas tous Durand*. C'est le cas notamment si des dames nées *Durand* ont pris le nom de leur mari, habitude très répandue mais non conforme au Code civil (habituellement ignoré des intéressées et des gens de loi).

Un autre emploi du nom propre relève du collectif, cette fois par le biais d'une figure: la «métonymie»⁽²⁷⁾. Il y a bien interprétation collective dans des exemples comme *J'ai lu Balzac / J'ai écouté Mozart / J'ai admiré Goya*. Il est clair que si je n'ai lu qu'un ouvrage de Balzac, n'ai admiré qu'un tableau de Goya ou n'ai écouté qu'une sonate de Mozart, je ne suis pas «en droit» de prononcer l'un de ces énoncés car ceux-ci impliquent l'idée de pluralité. Comme les vrais N col., les noms propres «métonymiques» proches d'une acception collective présentent un contraste quand ils sont employés avec le nom *moitié*:

J'ai lu la moitié de Balzac / ?? J'ai lu une moitié de Balzac
Je connais la moitié de Mozart / ?? Je connais une moitié de Mozart
J'ai pu admirer la moitié de Goya / ?? J'ai pu admirer une moitié de Goya

L'acception «ensemble des œuvres»⁽²⁸⁾ du X appelé /NP/» semble bien procéder d'une figure plus complexe que la simple métonymie si l'on considère qu'il est également possible de dire *un Balzac* pour désigner un ouvrage de Balzac, de même *un Goya* pour une œuvre de Goya ou *du Mozart*⁽²⁹⁾ pour une partie indéterminée de la musique de Mozart.

L'emploi de *tout* devant un nom propre métonymique à acception collective (*J'ai lu tout Balzac / J'ai écouté tout Mozart / J'ai admiré tout Goya*), n'a pas son équivalent devant un nom commun (**J'ai lu toute œuvre de cet auteur / *J'ai lu tout romancier*). Étant plus adverbial que déterminant, ce *tout* ne s'accorde pas plus avec un nom propre pris col-

(27) Le débat sur la métonymie sera également laissé de côté, notamment dans ses rapports avec l'ellipse et avec la synecdoque. Sur ces points, voir G. Kleiber (1999) et N. Flaux (en préparation).

(28) Proposer le nom *œuvre* comme paraphrase n'implique nullement l'adhésion à une description en termes d'ellipse. Ajoutons que le masculin est de règle lorsqu'un élément de nature non nominale entre dans la catégorie du nom commun en français. Il n'est donc pas nécessaire d'invoquer la nature «propositionnelle» du contenu, comme le fait M.-N. Gary-Prieur (1990). Sur ce point, voir N. Flaux (à paraître a).

(29) Précédé du partitif, un nom propre désignant un créateur en arts plastiques s'accompagne d'un effet de massification. Inversement si l'on peut dire, l'emploi de *un / des* est moins naturel devant un nom de musicien.

lectivement (*J'ai lu tout Madame de Sévigné*) qu'avec un nom propre pris individuellement (*Tout Marie respire la bonté* vs *Toute sa personne respire la bonté*). La radicale hétérogénéité des noms propres et des noms communs rend inutile le recours à des tests permettant d'identifier les noms collectifs. Il faut plutôt souligner que l'interprétation «ensemble des œuvres faites par le x appelé Np» est la seule interprétation collective autorisée dans les exemples du type *J'ai (lu + écouté + admiré) Dupont*. Impossible de comprendre «J'ai (lu + écouté + admiré) l'ensemble des œuvres faites par tous ceux qui s'appellent Dupont». Le syntagme *tous les Np* ne permettrait pas davantage semblable interprétation. Les énoncés comme *J'ai (lu + écouté + admiré) tous les Dupont* ne peut que signifier «J'ai (lu + écouté + admiré) toutes les œuvres de l'individu appelé Dupont»⁽³⁰⁾.

Les noms propres employés métonymiquement sont à rapprocher des noms communs d'idéalités («corporités idéales», comme disait Husserl⁽³¹⁾) tels *sonate, mot, phrase*, pour ce qui est des idéalités temporelles et *gravure, tableau, etc.*, pour ce qui est des idéalités spatiales. Les *dénotata* des premiers ont la capacité remarquable de ne pouvoir être ni détruits («*verba volant*») ni aliénés comme marchandises (les productions du langage et de la musique échappent à la propriété!), les *denotata* des seconds se rapprochent de – ou se confondent avec – ceux des noms dits «iconiques»: ils peuvent être achetés et détruits. C'est le terme collectif *œuvre* qui, génériquement, désigne ces idéalités⁽³²⁾.

4.1.2. Noms propres de lieux

On retrouve la figure de la métonymie avec les noms de villes qui, systématiquement, peuvent être interprétés comme signifiant «l'ensemble des gens qui 'sont dans' la ville qui porte le Np en question» (*Le soir du Mondial, Paris s'est répandu dans les rues / Tout Lille a manifesté*); avec, cependant, des restrictions qu'il faudrait examiner plus avant (**On a dispersé Paris à coups de matraque*⁽³³⁾). Ce passage à l'acception collective est à distinguer du passage, lui aussi systématique, à l'acception «personne morale» qu'illustrent les exemples suivants:

(30) En dehors de l'interprétation «individuelle», naturellement.

(31) *Logique formelle et logique transcendentale*, (P.U.F., 1965), pp. 29-31.

(32) Voir N. Flux (à paraître c) et N. Flux et D. Van de Velde (en préparation).

(33) Sauf à comprendre *Paris* de manière «symbolique», interprétation très plausible dans un texte de Hugo, par exemple.

Paris aurait-il renoncé à soutenir les dictateurs d'Afrique?
Lille s'est porté(e) candidat(e) aux Jeux Olympiques
Montmartin-sur-Mer organise tous les ans un festival de musique!
Pellevoisin tient à sa braderie annuelle⁽³⁴⁾.

Dans les exemples ci-dessus, les noms propres de lieux dénotent un ensemble d'individus, comme le révèle la possibilité de reprise anaphorique par *ils* collectif (*Paris a décidé de ne plus soutenir le Rwanda mais ils envoient encore des armes* et plus familièrement: *A Paris, ils exagèrent avec leur politique africaine!*); sans, cependant, que la compositionnalité du tout soit jamais explicitable: à les *habitants de Paris*, qui est un substitut possible de *Paris* dans *Paris s'est soulevé*, ne correspond pas **les habitants de Paris* comme équivalent possible de *Paris* dans *Paris poursuit sa politique criminelle en Afrique*. Autre différence entre l'acception locative et l'acception «personne morale»: seule la première est compatible avec l'emploi de *tout*:

Tout Paris s'est répandu dans les rues après le Mondial
 **Tout Paris mène une politique africaine désastreuse.*

Tout en effet suppose que le référent ait une étendue, ce qui n'est pas le cas des personnes morales, par définition concrètes, *i.e.* non conçues comme «séparées», mais non physiques, c'est-à-dire dénuées d'extension spatiale.

L'acception «personne morale» procède en fait d'une figure, elle aussi, complexe: *Paris* («ville») pour *La France* («nation», entité physique) et *la France* pour *ceux qui gouvernent la France*: dans la mesure où le gouvernement – dans nos «démocraties» – n'est pas assuré par un seul individu, l'interprétation «collective» s'impose. Mais, comme le signale A. Borillo (1996), il existe des cas limites. Étant donné le caractère «présidentiel» de la Constitution, peut-on interpréter *l'Élysée* comme «personne morale» dans *L'Élysée a décidé de ne plus appuyer le Rwanda?*

La métonymie locative (*Paris* = «les gens qui sont à Paris») et la (double) métonymie – si c'est bien d'une métonymie qu'il s'agit –, qui aboutit à l'acception «personne morale», elle aussi collective, fonctionnent également avec toute une série d'expressions nominales qui sont à mi-chemin entre le nom propre et le groupe nominal défini: *la Préfecture*, *le Quai d'Orsay*, *le Vatican*, pour reprendre des exemples d'A. Borillo (1996):

Le Premier ministre a réuni le Quai d'Orsay («le personnel du Quai d'Orsay»)
Le Quai d'Orsay garde le silence sur cette affaire («les autorités du Quai d'Orsay»).

(34) *Montmartin-sur-Mer* est le nom d'une commune de la Manche qui compte un millier d'habitants. *Pellevoisin* est celui d'un quartier de Lille.

Seuls acceptent la «métonymie locative» les noms propres de lieux qui désignent des villes, des pays, des contrées, bref des espaces conçus comme habités par des humains. On imagine mal que des noms propres de montagnes, de lacs, de rivières, puissent être employés de manière collective (?? *Le Massif central a manifesté dans les rues de la capitale* / ??? *Le Rhône s'est dispersé sans panique*⁽³⁵⁾).

Puisqu'il est question de Np, signalons aussi qu'une catégorie de Np – ou plutôt de «quasi noms propres» – peut être employée pour désigner un collectif d'individus humains: les noms de périodes historiques⁽³⁶⁾ comme *le Moyen Age*, *la Renaissance*, *l'Antiquité*, etc. (*L'Antiquité a pratiqué massivement l'esclavage* / *Le Moyen Age pensait que la terre était au centre du monde*). Le Np de temps prend le sens de «les gens qui vivaient au cours de la période appelée /Np/»; dans certains cas on peut, du reste, ajouter *tout* (*Tout le Moyen Age est dominé par la peur de l'au-delà*). La métonymie ici consiste en ce que les individus sont visés comme étant «dans le temps» par l'intermédiaire de la «tranche» du temps à laquelle ils appartiennent, ou plutôt dans laquelle ils se trouvent, comme on se trouve dans un lieu: de ce fait, ils sont envisagés comme n'étant qu'indirectement dans le temps. Les deux acceptions métonymiques, «locative» et «personne morale» ne se distinguent pas, confondues qu'elles sont dans une sorte de métaphore spatiale.

Les noms propres désignant des dates, vrais noms propres ceux-là, comparables aux noms propres de personnes et aux noms propres de villes en ce qu'ils visent eux aussi des «points», peuvent donner lieu à une acception collective de type «personne morale», qui se distingue mal de l'acception purement événementielle (l'acception métaphorique spatiale étant exclue). Dans un exemple comme *1789 a condamné définitivement le servage*, le nom propre *1789* dénote l'événement historique qui porte le nom *1789* mais aussi les gens qui ont fait la grande révolution⁽³⁷⁾.

4.2. Noms (communs) concrets

Il arrive qu'un nom d'individu atomique employé au singulier (avec l'article défini) ait valeur de pluriel; c'est ce que la tradition rhétorique

(35) Cette caractéristique est signalée par A. Borillo (1996). On peut naturellement comprendre, dans un contexte approprié, «La délégation syndicale du département du Rhône...».

(36) Sur les Np de temps, voir D. Van de Velde (à paraître): «Existe-t-il des noms propres de temps?».

(37) Parmi les noms communs de temps, peu nombreux sans doute, on peut citer *année* (*Notre année était réunie dans le réfectoire*) au sens d'«ensemble des élèves de telle année».

appelle la «synecdoque de nombre». Ainsi, dans l'exemple de Du Marsais *l'ennemi vient à nous*, le groupe nominal singulier *l'ennemi* signifie «les ennemis», avec un effet de «gigantisation» pour reprendre le terme de D. Van de Velde (1996), qui a été souvent souligné. Cependant tous les noms de purs individus ne s'accrochent pas au même titre de cette figure: les noms désignant des rôles assumés généralement par un seul individu dans une collectivité donnée et détenteur de pouvoir y sont rebelles. *Le directeur* dans un énoncé comme *Le directeur arrive* n'est pas interprété de manière collective. Tous les individus atomiques ne sont donc pas égaux, certains ont une individualité plus forte que d'autres, qui les fait résister à la collectivisation.

Les noms de lieux désignant des lieux d'habitation ou de séjour régulier ou sporadique (*ville, village, hameau, école, mosquée, église*) et des «contenants» possibles pour les êtres humains ou pour les animaux, peuvent donner lieu à une acception collective (*stade, parterre, galerie, porcherie, cuisine*) par métonymie du «lieu» aux «habitants du lieu». Ces noms de lieux sont susceptibles, de surcroît, d'être interprétés avec le sens de «personne morale». Ainsi *la ville* désigne «les habitants de la ville» ou bien «l'instance de décision», l'emploi de *tout* signalant, on l'a vu, l'acception «habitants du lieu» à l'exclusion de l'acception «personne morale»; parfois cependant les deux lectures se combinent:

La ville se souleva / Toute la ville se souleva
*La ville a érigé une ridicule statue en l'honneur du président / *Toute la ville a érigé une ridicule statue en l'honneur du président*
La ville a décidé d'accueillir le sous-commandant Marcos / Toute la ville a décidé d'accueillir le sous-commandant Marcos.

Les sigles et les «noms d'organismes» (A. Borillo, 1996), qui ont pour sens «propre»⁽³⁸⁾ l'acception «personne morale», peuvent inversement, si l'on peut dire, être employés de manière strictement locative, *i.e.* en visant un lieu «ponctuel» et donc individuel:

(La SNCF + L'Université) ferait bien d'embaucher du personnel
Avant ce soir, je dois passer (à la SNCF + à l'Université).

Cette catégorie de N col. prend une extension remarquable, qui va naturellement de pair avec le développement de ce qu'on appelle «la vie associative» et avec l'engouement pour les nouvelles «technologies» de communication (Internet, etc.).

(38) Nombre d'entre eux sont à l'origine des noms déverbaux (*administration, gouvernement*, par exemple).

À propos des N col. (au sens propre ou au sens figuré) il est fréquent d'évoquer «l'unicité du référent». Probablement il s'agit là d'une question aussi peu pertinente – linguistiquement du moins – que celle qui est régulièrement soulevée à propos des «noms singuliers (*lune, terre, soleil, etc.*). L'«unicité» est bien évidemment fonction de l'univers de discours: dans une description sociologique d'un pays donné, on ne s'étonne pas que *prolétariat, bourgeoisie, paysannerie* renvoient à des référents uniques; mais chacun sait que la Révolution n'aura lieu que si «les prolétaires (c'est-à-dire *le prolétariat*) de tous les pays s'unissent», et donc si *tous les prolétariats* s'unissent! Quant à la bourgeoisie, on s'accorde à reconnaître non seulement qu'il y en a plusieurs sortes, mais encore que *les bourgeoisies de tous les pays se ressemblent* (et en cas de nécessité s'assemblent pour écraser les prolétaires). Le seul N col. à référent vraiment unique, c'est-à-dire non susceptible d'être employé au pluriel, est sans doute le nom *humanité* «ensemble des êtres humains»; les autres espèces sont désignées par un nom dénotant également les individus, précédé d'un article générique.

Par métaphore, certains noms de matières s'emploient avec un sens collectif:

*Il va falloir laisser les meilleures places au gratin
Il y avait là toute la crème.*

Ces noms sont peu nombreux⁽³⁹⁾. À chaque fois, on voit bien ce qui, dans le sens du nom, a favorisé l'émergence d'une acception collective; mais pourquoi *crème* et pas *mousse*? *gratin* et pas *croûte*?

4.3. Noms abstraits

L'examen de cette classe exigerait à elle seule une longue étude⁽⁴⁰⁾. Je me contenterai de quelques remarques concernant deux sous-catégories qui fournissent d'importants contingents de N col. «dérivés»: celle des noms de qualités et celle des noms d'activités.

4.3.1. Noms de qualités

Parmi les noms de qualités, seuls ceux qui se rapportent à des qualités socialement pertinentes sont *a priori* candidats à la désignation, par

(39) Voir M. Lecolle, 1997. Les noms de matières à acception collective doivent être distingués de noms comme *racaille, mafia, élite, vermine*.

(40) Comme le souligne également A. Borillo (1996).

figure, d'ensembles d'individus porteurs de la qualité. Fontanier parlait de «synecdoque d'abstraction absolue» à propos de la *jeunesse* pour «les jeunes gens», la *vieillesse* pour «les vieillards», la *magistrature* pour «les magistrats»⁽⁴¹⁾, la *noblesse* pour «les nobles», le *sexe* pour «les personnes du sexe», pour «les femmes»; et il ajoutait la *calomnie* pour «les calomniateurs» (p. 95)⁽⁴²⁾. On pourrait citer aussi cet exemple de Voltaire mentionné par J. Molino et J. Gardes-Tamine (1982, I, p. 159):

*Les vainqueurs ont parlé: l'esclavage en silence (= «les esclaves silencieux»)
Obéit à leur voix, dans cette ville immense.*

Mais nombreux sont les caprices de l'usage: tous les noms de qualités liées à l'appartenance sociale ou professionnelle ne sont pas utilisés avec un sens collectif (*La jeunesse s'est rassemblée sur la place du village / ?? L'adolescence s'est réunie dans le hall du lycée*). Certains ne le sont que de façon, pour ainsi dire, incomplète: ainsi *vieillesse*. Ce nom peut signifier «ensemble des personnes âgées» (*La vieillesse est exigeante / Les hommes politiques tiennent le plus grand compte de la vieillesse dans leurs discours électoraux*); mais il se pluralise beaucoup moins aisément que *jeunesse* (*Presque toutes les jeunesses (= «groupes organisés de jeunes») seront représentées lors de ce rassemblement / *Presque toutes les vieillesse se réuniront à cette occasion*). Par ailleurs, certains noms de qualités à acception collective connaissent des particularités d'emploi; c'est ainsi que *jeunesse* mais pas *vieillesse* peut signifier «une femme jeune» (et pas «un homme jeune»!).

Il faut souligner le caractère complexe de la «figure» d'où procède le sens collectif: il y a passage de la qualité non pas au porteur individuel de la qualité mais à l'ensemble des individus porteurs de la qualité en question: une «métonymie synecdochique» en quelque sorte.

Si l'on admet avec D. Van de Velde (1995) de ranger parmi les grandeurs «intensives» (i.e. les grandeurs dénuées d'extension spatiale) les sentiments et les états, il faut remarquer que ni les noms de sentiments (*jalousie, amour, envie*) ni les noms d'états (*désespoir, dépression, joie*), ne semblent connaître d'emploi collectif, du moins en langue⁽⁴³⁾. On peut citer

(41) C'est le seul N col. humain en *-ure* cité par M. Lecolle. Sur les N. suffixés en *-ure*, voir E. Lecomte (1997).

(42) *Calomnie* n'est pas un nom de qualité. Sur les noms autres que les noms de qualités, voir *infra*.

(43) Comme l'a montré D. Van de Velde (1995), les états sont des grandeurs à la fois «intensives» (marquant l'intensité) et «extensives» dans le temps. La dis-

des énoncés comme *Le désespoir se dispersait avec des hurlements de damnés* (le désespoir = «les individus désespérés»); mais il s'agit d'un fait de style.

Parmi les autres noms de «grandeurs intensives», une classe se signale à l'attention du linguiste: celle des noms exprimant des relations entre humains comme *cousinage, voisinage, parenté, descendance*. Ces noms dénotent non seulement un lien de parenté ou un lien «social» entre deux ou plusieurs individus mais aussi l'ensemble des individus entre lesquels existe ce lien de parenté (ou social). La «métonymie synecdochique» prend en compte – notons-le –, la bivalence du prédicat correspondant pour faire passer du sens de «relation entre X et Y» à «ensemble des X et des Y qui sont dans cette relation». La synecdoque opère pour ainsi dire deux fois de manière simultanée.

4.3.2. Noms d'activités

Rappelons que les noms d'activités⁽⁴⁴⁾ se caractérisent, entre autres par le fait qu'ils peuvent se combiner avec des compléments de temps introduits par *pendant* et non par *en*, qu'ils se laissent compléter ou déterminer par des noms de temps, qu'ils sont souvent complément d'objet de verbes comme *faire* ou *exercer*, qu'une partie d'entre eux acceptent la détermination par le partitif (*faire de la marche pendant cinq heures* / **faire de la marche en cinq heures* / *une marche de cinq heures* / *cinq heures de marche*). Avec ces noms, les adjectifs comme *grand* prennent un sens non intensif (*une grande marche* est une marche qui dure ou a duré longtemps alors qu'un *grand courage* est un courage d'un haut degré d'intensité)⁽⁴⁵⁾.

Nombreux sont les noms d'activités qui ont aussi une acception collective. Il peut s'agir de noms correspondant à des prédicats à un seul argument: le nom signifie l'activité mais aussi l'ensemble des agents qui

inction entre sentiments et états n'est cependant pas admise par tous les linguistes (cf. le numéro de *Langue française*, 105, 1995, intitulé «Grammaire des sentiments»). Il est vrai que de nombreux noms d'état fonctionnent aussi comme noms de sentiments: *tristesse* par exemple; mais pas tous: *désespoir* est un «pur» nom d'état, à la différence de *espoir* qui est un nom de sentiment.

(44) A. Borillo (p. 96) parle de «N d'état, d'action ou de processus». Je suppose que *état* signifie «activité» et que *processus* est à comprendre comme subsumant les «états» et les actions. Comme beaucoup de noms abstraits, les noms d'activités ont une interprétation factuelle («le fait de»). Il n'en sera pas tenu compte ici.

(45) Sur les noms d'activités, voir D. Van de Velde (1995, et 1997a).

s'adonnent à l'activité. Ainsi *commerce*, nom d'activité (*faire du commerce*), peut signifier «ensemble des gens qui font du commerce» (*Le commerce a vigoureusement protesté contre ces mesures*). De même *manifestation* (*La police a dispersé la manifestation des opposants à la guerre*). Le paradigme est riche et ouvert: *cinéma, théâtre, télévision, sport, médecine, tourisme...* Seuls les noms correspondant à des activités non institutionnalisées s'emploient au pluriel dans leur acception collective:

*La police avait l'ordre de disperser tous les rassemblements
Les trois manifestations syndicales se sont rejointes sur la grand place.*

Fait plus inattendu: l'acception collective semble bloquée – ou du moins l'interprétation métonymique semble forcée dans le langage courant – pour les noms d'activités qui dénotent en «première» acception un objet (instrument de musique notamment, mais aussi instrument permettant de se livrer à une activité sportive comme *ski* ou *bateau* (*fabriquer des skis / faire du ski; acheter un violon / faire du violon*). Ainsi s'opposent:

*Le (cinéma + le foot) est en deuil = «le monde (du cinéma + du foot) est en deuil»
* Le piano est en deuil / * Le bateau est en deuil / ?? Le ski est en deuil / ? le vélo est en deuil⁽⁴⁶⁾.*

Par ailleurs les noms d'activités qui ne requièrent pas *a priori* la pluralité des agents comme *voyage* ou *déplacement* ne s'emploient pas avec un sens collectif. Au contraire, des noms tels que *opposition, résistance* (*faire de l'opposition / faire de la résistance*), si ce sont bien des noms d'activités, prennent un sens collectif: «ensemble des gens qui s'opposent ou résistent». De même *course* (*La course est passée tout près d'ici = «Les coureurs sont passés tout près d'ici»*).

Les noms d'activités correspondant à un prédicat à deux arguments présentent une situation plus compliquée. Des noms comme *production, élevage, vente, approvisionnement, assortiment, accumulation, choix*, outre leur acception «activité», dénotent le résultat de l'activité ou ce sur quoi elle porte («ensemble d'objets produits ou vendus, ensemble d'animaux élevés, ensemble des denrées mises à la disposition des consommateurs, ensemble d'objets ou de personnes assortis, accumulés, choisis»):

La production ne se vend pas / L'élevage est trop nombreux / La vente sera perdue / L'approvisionnement est rare⁽⁴⁷⁾.

(46) Cet exemple, suggéré par G. Kleiber, me paraît moins naturel que *Le cyclisme est en deuil*.

(47) Ce point est relevé par A. Borillo (1996).

Enfin, la source de la pluralité peut se trouver dans le procès lui-même. Il en va ainsi de *correspondance* qui dénote soit l'activité (laquelle impliquant réciprocité et répétition est forcément «plurielle»), soit les objets résultant de cette activité (*La correspondance de Goethe et de Schiller a duré longtemps / Leur correspondance est très abondante*). *Courrier*, auquel ne correspond aucun verbe, fonctionne de la même manière (*Paul et Marie ont échangé un nombreux courrier*)⁽⁴⁸⁾.

Pour terminer, il convient d'attirer l'attention sur le fait que dans de nombreux cas, on peut se demander si on a affaire à de véritables emplois de N col.:

?? *J'ai aperçu un regroupement / J'ai aperçu (tout) un regroupement de soldats*
 ?? *J'ai découvert un entassement / J'ai découvert un entassement d'objets hétéroclites*
 ?? *Il y avait là un bel assortiment / Il y avait là un bel assortiment de linguistes.*

Dépourvus d'autonomie conceptuelle, ces noms fonctionnent davantage comme des noms de quantité «dérivés» que comme des N col.

5. Existe-t-il des noms collectifs abstraits?

La classe des N col. n'inclut-elle (par figure ou non) que des N susceptibles de désigner des entités (collectives) *concrètes*? De nombreux noms dénotant des abstractions – plus précisément des activités liées à la structuration de la société –: *industrie, laiterie, imprimerie, pêche, recherche, artisanat, agriculture*, etc. semblent bien avoir une acception collective (cf. A. Borillo 1996, N. Flaux 1997 b). Tous ces noms signifient des ensembles d'activités considérées comme autant de parties à la fois distinctes et semblables sous un certain rapport. L'unité constitutive de chacune d'elles est définie par sa finalité par rapport à l'ensemble des activités de «production» au sens large. Ces parties, bien qu'abstraites, semblent présenter le statut d'individus, comme le montre la compatibilité avec les prédicats de compositionnalité tout / parties:

Cette industrie comporte plusieurs activités dangereuses
L'agriculture compte des secteurs (d'activité) variés
La recherche est constituée de plusieurs branches.

(48) A la différence des noms d'activités, les noms d'actions, qui n'acceptent jamais la détermination par le partitif (*un départ / *du départ*), ne connaissent pas, semble-t-il, l'extension de sens collectif. Ces noms, lorsqu'ils sont employés au pluriel, ne subissent aucune altération de sens (*un départ / des départs*). Il vaudrait la peine de les examiner plus avant.

et les structures de syntagmes nominaux précisant la relation partie / tout (*les activités de cette industrie / les divers secteurs de la recherche / les secteurs de la pêche*). Cependant, un ensemble d'activités n'a pas de limites propres, ni spatiales ni temporelles. Or les N col. sont définis comme des noms d'individus et la notion d'individu est radicalement liée à celle de clôture⁽⁴⁹⁾.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de ce que les prédicats typiques des N col. concrets ne fonctionnent pas, sauf à conférer aux «N col. abstraits» une acception concrète. Les syntagmes *l'industrie textile* et *l'industrie lainière* signifient respectivement «l'ensemble de ceux qui s'adonnent à l'industrie textile» / «l'industrie textile comme personne morale» / «les lieux où s'exerce l'industrie lainière⁽⁵⁰⁾» dans les exemples suivants:

L'industrie textile est pléthorique / L'industrie textile a pris des mesures / L'industrie lainière est dispersée sur tout le territoire.

Ni surtout de ce que la structure binominale typique des N col. soit impossible (DET N (totalité) DE (DET) N (parties)). Il est vrai que la reprise anaphorique par *ils* n'est pas exclue (*Tout le monde connaît cette laiterie. (Elle fabrique + ? Ils fabriquent) des produits parfois douteux*). Mais c'est que le pronom a pour antécédent non pas les parties de la «totalité», *i.e* les divers secteurs de l'activité laitière, mais les agents impliqués dans l'activité.

6. Conclusion

L'idée de simple pluralité doit être soigneusement distinguée de celle de nom collectif: voilà ce qui ressort principalement de cette étude. La notion de clôture est essentielle pour établir la classe des N col., qui sont des noms très paradoxaux: ils réunissent en eux contradictoirement l'idée d'individu, qui suppose la singularité absolue et celle de collection, qui suppose la pluralité. C'est la raison pour laquelle il n'y a pas lieu d'introduire dans la classe des N col. les adjectifs substantivés par «distorsion catégorielle» (F. Kerleroux 1996) comme *le beau*, qui dénote «l'ensemble des choses belles» (*Tout le monde aime le beau*). On a affaire ici à des collections «ouvertes», puisque ces adjectifs substantivés acceptent le partitif (*Il y a du bizarre dans cette histoire*) et jamais le pluriel ni l'article *un* seul, sauf lorsqu'il a une valeur exclamative (*Ce type est d'un bizarre!*).

Université d'Artois (Arras).

Nelly FLAUX

(49) J'ai personnellement beaucoup hésité sur ce point (N. Flux 1998 a).

(50) La plupart des noms d'activité à «acception collective abstraite» signifient par ailleurs assez souvent le «lieu où s'exerce l'ensemble des activités» (*J'ai visité une sucrerie + une imprimerie + une laiterie*).

Références bibliographiques

- Aliquot-Suengas, S. (1996), *Référence collective: sens collectif. La notion de collectif à travers les noms suffixés du lexique français*, Thèse de doctorat, Université de Lille III.
- Bat-Zeev Shyldkrot, H. (1995) «*Tout*: polysémie, grammaticalisation et sens prototypique», *Langue française* 107, pp. 72-89.
- Benninger, C. (1997), *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg II.
- Borillo, A. (1996), «Statut et mode d'interprétation des noms collectifs», *Cotexte et calcul du sens*, Guimier C. (éd.), Presses universitaires de Caen, pp. 105-121.
- Bordron, J.-F. (1991), «Les objets en parties», *Langages* 103, pp. 51-65.
- Bosredon, B. et Tamba, I. (1991), «*Verre à pied, moule à gaufres*: prépositions et noms composés de sous-classe», *Langue française* 91, pp. 40-55
- Bosveld-de Smet, L. (1998), *On Mass and Plural Quantification. The Case of French DES / DU -Nps*, Groningen Dissertations in Linguistics.
- (à paraître), «Le pluriel et le massif: deux éléments d'une paire».
- Buvet, P.-A. (1994), «La détermination: les noms», *Linguisticae Investigationes*, XVIII 1, pp. 121-150.
- Cadiot, P. (1993), «*De* et deux de ses concurrents: *avec* et *à*», *Langages* 110, pp. 68-106.
- Carlier, A. (à paraître), «Les articles *du* et *des* en synchronie et en diachronie: une analyse de leur résistance à l'interprétation générique».
- Charbonnel, N. et Kleiber, G. (1999), *La métaphore entre philosophie et rhétorique*, P.U.F., Paris.
- Cruse, D.A. (1986), *Lexical Semantics*, University Press, Cambridge.
- Dubois, J. et Dubois-Charlier, F. (1996), «Collectifs d'êtres vivants», *Linx* 34-35, pp. 125-132.
- Du Marsais, C. (1729), *Traité des tropes*, Édition du Nouveau Commerce, Paris, 1977. (1729-1756), *Les véritables principes de la grammaire*, Fayard, Paris, 1987.
- Flaux, N. (1991), «L'antonomase du nom propre ou la mémoire du référent», *Langue française* 92, pp. 26-45.
- (1995), «La catégorisation du nom propre», in *Nom propre et nomination*, Noailly M. (éd.), Klincksieck, pp. 63-73.
- (1996), «Questions de terminologie», in *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Flaux N., Glatigny M. et Samain D. (éds), Presses du Septentrion, Lille, pp. 77-90.
- (1997 a), «Les déterminants et le nombre», *Entre général et particulier: les déterminants*, Flaux N., Van de Velde D. et De Mulder W., (éds), Artois Presses Université, pp. 15-82.
- (1997 b), «L'expression nominale de la pluralité en français», Conférence non publiée faite à l'Université de Gand.
- (1998 a), «Les noms collectifs et la prédication», Actes du Colloque d'Uppsala (juin 1996), *Prédication, assertion et information*, pp. 173-183.

- (1998 b), «Les noms collectifs», *Analele Universtatii din Timisoara, Seria stinta Filologica*, pp. 31-45. (conférence faite à l'Université de Timisoara en 1996).
- (à paraître a), «Le nom propre et le partitif», *Lexique*.
- (à paraître b), «Nouvelles remarques sur l'antonomase», *Lexique*.
- (à paraître c) «La fonction «complément de nom dans les groupes binominaux en DE et les rôles sémantiques», Actes du Colloque franco-roumain de Timisoara, *Fonctions syntaxiques et rôles sémantiques*, Artois Presses Université.
- (en préparation), «Noms d'idéalités».
- (en préparation), «Métaphore, synecdoque et métonymie»
- Flaux, N. et Van de Velde D. (1997) «*Tous ensemble, chacun séparément*», *Langue française* 116, pp. 33-48.
- (à paraître), *La classification des noms*, Ophrys.
- Fontanier, P. (1830) *Les figures du discours*, Flammarion, 1968.
- Furukawa, N. (1977), *Le nombre grammatical en français contemporain*, France Tosho, Tokyo.
- Gary-Prieur, M.-N. (1990, «*Du Bach, du Colette: la neutralisation du genre et la recatégorisation des noms de personnes*», *Le français moderne* VLIII 3/4, pp. 174-189.
- Gross, M. (1977), *Grammaire transformationnelle du français: le nom*, Larousse, Paris.
- Guillaume, G. (1919), *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Nizet, Paris, 1975.
- Husserl, E. (1913), *Recherches logiques 2, Recherche III*, PUF, 1972.
- Husserl, E. (1929), *Logique formelle et logique transcendentale*, PUF, 1965.
- Jackiewicz, A. (1996), «L'expression lexicale de la relation d'ingrédience (partie / tout)», *Faits de langue* 7, pp. 53-62.
- Jespersen, O. (1924), *La philosophie de la grammaire*, Éditions de Minuit, Paris, 1971.
- Kerleroux, F. (1996), *La coupure invisible*, Presses du Septentrion, Lille.
- Kleiber, G. (1990), *L'article le générique. La généricité sur le mode massif*, Droz, Genève.
- (1992), «*Ils ont encore augmenté les impôts* ou Sur le *ils* collectif», *Hommages à Nicolas Ruwet*, Tasmowski L. et Zribi-Hertz A. (éds), Communication et cognition pp. 327-342.
- (1998), «*Tout* et ses domaines: sur la structure TOUT + DÉTERMINANT + N», *La ligne claire. Mélanges offerts à Marc Wilmet*, Duculot, pp. 87-98.
- (1999), *Problèmes de sémantique*, Presses du Septentrion, Lille.
- Landman, F. (1996), «Plurality», in *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*, Lappin, S. (ed.), Blackwell, pp. 425-457.
- Langacker, R., (1987), «Noms et verbes», *Communications* 53, pp. 103-153.
- Larrivée P. (1994), «Quelques hypothèses sur les structures syntaxique et sémantique de *ce fripon de valet*», *Revue québécoise de linguistique*, 23, 2.

- Lecolle, M. (1997), *Étude des noms collectifs en français*, Mémoire de DEA, Toulouse-le-Mirail.
- Lecomte, E. (1997) «Tous les noms en *-ure* existent-ils?», *Sillexicales* 1, pp. 191-200.
- Le Pesant, D. (1996) «Vocabulaire des prédicats de grandeurs et des noms d'unités de mesure», *Cahiers de grammaire* 21, pp. 45-75.
- Maupas, C. (1618), *Grammaire et syntaxe française*, Slaktine Reprints, 1973.
- Michaux, C. (1992), «The collections in French», *Linguisticae Investigationes*, XVI 1, pp. 99-124.
- Milner, J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Le Seuil, Paris.
- Molino, J. et Gardes-Tamine, J. (1982), *Introduction à l'analyse de la poésie*, I, PUF, Paris.
- Régnier-Desmarais, F.-S. (1706), *Traité de la grammaire françoise*, Slaktine Reprints, Genève, 1973.
- Ruwet, N. (1982), *Grammaire des insultes et autres études*, Le Seuil, Paris.
- Schwartzschild, R. (1996), *Pluralities*, Kluwer Academic Publishers, Dordrecht.
- Schwertel, U. (1993), *Probleme der Pluralsemantik*, Arbeitspapier 58, Konstanz.
- Temple, M. (1996), *Pour une sémantique des mots construits*, Presses du Septentrion, Lille.
- Van de Velde, D. (1995), *Le spectre nominal*, Peeters, Louvain.
- (1996), «Des et du comme clitiques, et ce qui s'en suit», *Cahiers de grammaire* 21, Toulouse-le Mirail, pp. 125-133.
- (1997 a), «Un dispositif linguistique propre à faire entrer certaines activités dans des taxinomies: Faire +Du + Nom d'activité», *Revue de linguistique romane* 61, pp. 369-395.
- (1997 b), «Articles, généralité, abstraction», in *Entre général et particulier: les déterminants*, De Mulder W., Flaux N. et Van de Velde D., (éds), Artois Presses Université, pp. 83-136.
- (à paraître), «Existe-t-il des noms propres de temps?», *Lexique*.
- (en préparation), «Les adjectifs indéfinis».
- Van Peteghem, M. (1997 a), «Mécanismes anaphoriques sous-jacents aux 'indéfinis' autre et même», in *Relations anaphoriques et (in)cohérence*, De Mulder W., Tasmowski-De Ryck L., Veters C. (éds), Rodopi, Amsterdam, pp. 187-200.
- (1997 b), «Sur un indéfini marginal: même exprimant l'identité», *Langue française* 116, pp. 61-80.
- Wiederspiel, B. (1992), «Termes de masse et référence hétérogène», *Le français moderne*, LX, 1, pp. 46-67.